



Recidive cannabis peine condamnation

Par **seb71**, le **20/09/2009** à **20:48**

Bonjour,rnsi je me permets de prendre contact avec vous c est que je me suis mis tout seul dans la parade. En effet, je suis agé de 21 ans embauché en CDI dans le domaine de la maintenance industriel. En janvier j ai été arrêté en possession de 4 gr de resine de cannabis et ai reçu la semaine derniere une composition pénale m annonçant que je devais payer une amende s elevant a 500€. Cependant, avec un ami on avait decider de mettre quelques pieds de cannabis dans son jardin afin d avoir notre propre consommation a moindre frais. Sans doute le fait d une denonciation, les plantations ont été decouvertes par les autorités, mon ami a livrer tout les elements de cette culture a la gendarmerie, m incluant dans cette culture. Hier j ai donc été convoqué en gendarmerie pour m expliquer sur ces faits que j ai reconnus car on avait planter a 2. La gendarmerie a effectué une perquisition dans la foulé a mon domicile et a retrouvé au fond d un placard 3 petite boulettes de resine (soit un gramme environ) dont je ne me souvenais pas de la presence. J ai été placé en garde a vue, et j apprend en plus que mon ami m accuse de lui avoir vendu de la resine qui a été retrouvé chez lui chose que j ai nié. Le procureur doit m appeler demain je ne sais pas trop pour quoi et j ai un peu peur sachant qu a present je ne fume plus de substances illicites et que je dois reprendre une formation dans le domaine du nucleaire. Pensez vous que je doive faire appel a un avocat, et que je risque d effectuer des mois de prisons fermes?? avec les peines plancher en vigueur.rnMerci de vos conseils

Par **jeetendra**, le **20/09/2009** à **21:38**

[fluo]CDAD de Saône-et-Loire[/fluo]rnTribunal de Grande Instancern8 rue de la
Préfecturern71017 MÂCON CEDEXrntéléphonant au 03.85.39.92.00 (demander le
CDADrn[rfluo]Ordre des Avocats[/fluo]rnPalais de Justice rnRue Emiland Menand rn71100

Chalon sur Saone rnTél : 03.85.48.18.68 - Fax : 03.85.93.57.02 rnrnBonsoir, appelez demain un de ces numéros pour avoir un avocat pour assurer votre défense, l'infraction étant assez sérieuse, tenez bon, cordialement